

L'ESCARBOUCLE[★]

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple



BULLETIN
TRIMESTRIEL
D'INFORMATION

23 septembre 2011
N° 84



LES AMIS
DU PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DE LA FORÊT
D'ORIENT

ÉDITORIAL

AVENIR DES PARCS



Lurs, 1966



Lurs, 2011.
(la parité a gagné les rangs, le costume, lui, est resté au placard)

C'était en 1966. Une poignée de personnalités de tous horizons s'était réunie* à Lurs en Provence pour donner naissance à ce qui allait devenir le premier PNR, "un outil fin" de développement et d'aménagement de certains territoires ruraux afin d'en éviter la désertification, en conciliant développement économique et préservation du patrimoine.

L'objectif était de mettre l'homme au cœur de ce dispositif.

45 ans après, les Parcs, à l'initiative de leur Fédération, ont souhaité réfléchir à leur rôle et à leur devenir, ce qui semble tout à fait légitime compte tenu de l'évolution de la France et du paysage institutionnel (mise en place des pays, des communautés de communes...). Une réflexion collective a donc été menée au cours d'un séminaire sur les lieux de la naissance des Parcs. Quarante-trois Parcs sur 46 y étaient représentés par leur Président ou Directeur. J'y ai participé au titre de la Confédération des amis.

Si je devais ne retenir que deux mots des nombreuses pistes dégagées à l'issue des ateliers de réflexion, je dirais : **expérimentation** et **participation**, ce qui semble assez bien résumé dans l'ambition principale sur laquelle s'est retrouvée la majorité des participants : "**être un territoire d'innovation sur le mieux vivre ensemble dans un rapport renouvelé de l'homme et de la nature**".

Dans tous les ateliers, la notion de nouvelle démarche de gouvernance et d'implication des habitants est revenue :

- "développer de nouvelles gouvernances locales" (*atelier orange*)

- "impliquer les habitants dans des démarches participatives novatrices" (*atelier rouge*)

- "partage du pouvoir de décision avec la société civile" (*atelier bleu*)

- "Faire participer les citoyens" (*atelier pâquerette*)

(Suite en page 2)

SOMMAIRE

- Avenir des Parcs.....p. 1-2
- Cueillette d'automne.....p. 2
- Les chemins ruraux
notre patrimoine à tous.....p. 3
- Zones humides = réservoirs
de vies.....p. 3
- La viticulture dans le Parc d'Orient
depuis la fin du XVIII^e siècle...p. 4-5
- De la vigne au vin,
3 siècles d'histoire.....p. 5
- Actualités du Parc.....p. 6
- L'ADRAST.....p. 6
- Les Amis du livre,
"passeurs" de souvenirs.....p. 6
- Sur les traces des Templiers.....p. 7
- Lou Champaignat.....p. 7
- Animations.....p. 8
- Abonnement.....p. 8

Est-ce nouveau ?

Pas vraiment et c'est ce que j'ai souhaité rappeler en évoquant l'intervention de JF Thery** à Lurs en 1966 : "le Parc naîtra de la volonté consciente et éclairée des collectivités locales, il ne vivra que des efforts et de la foi des habitants et des usagers".

Il ajoutait également "habitants et usagers devront être étroitement associés à la gestion du Parc, celui-ci doit devenir leur œuvre. Cette participation pourra s'effectuer par l'intermédiaire d'une puissante association des Amis du Parc..."

Si globalement on peut dire que les Parcs ont réussi à faire entrer la nature dans l'aménagement du territoire, s'ils ont su faire évoluer leurs territoires pour en faire des territoires convoités et non plus délaissés, s'ils ont été les pionniers du développement durable, il semble qu'ils aient beaucoup moins bien réussi le défi de l'appropriation du territoire par ses habitants.

L'ont-ils réellement voulu ? Pas sûr. Si tous les Parcs anciens se sont dotés d'une AAP (mais qui a dans certains disparu), et si les très récents y réfléchissent à nouveau, il semble qu'entre temps les chartes fondatrices aient de plus en plus oublié de prévoir (ou de mettre en place) l'intervention possible des habitants par le biais d'une association ou conseil structuré. Cela a d'ailleurs parfois conduit à beaucoup d'incompréhension, certains initiateurs ne trouvant plus aucune place après la création de leur Parc.

Alors, nouveau défi ?

Pourquoi pas.

Là est peut-être l'occasion pour les Parcs de se démarquer et d'être innovants en développant un mode de gouvernance original avec, pour un bénéfice collectif, une parole collective entendue et qui pèse.

Généraliser des modes de gouvernance participative serait pour les Parcs à la fois réaffirmer l'esprit avec lesquels ils ont été créés et confirmer qu'ils sont des outils modernes de développement.

"Pour que la démocratie participative complète opportunément la démocratie électorale" propose le CORP***, c'est tout à fait ce que veut la Confédération des Amis des Parcs qui souhaite que la société civile ait une place reconnue dans tous les Parcs. Pour qu'ensemble se construise un regain d'enthousiasme pour un territoire exemplaire, et une nouvelle solidarité face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

"Des territoires du possible... et de l'impossible", une autre ambition affichée.

* mission mandatée par Edgar Pisani, ministre de l'agriculture, et la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale).

** JF Thery était chargé par O. Guichard de la réflexion sur la législation des futurs PNR.

*** Conseil Orientation Recherche et Prospective.

CUEILLETTE D'AUTOMNE

Girolles, cèpes, trompettes de la mort... quand vient l'automne, quel plaisir de parcourir les bois pour une sympathique petite récolte qui agrémentera le repas du soir !

Mais attention, il ne faut pas oublier que le ramassage des champignons est une tolérance et non un droit car théoriquement ils appartiennent au propriétaire du sol (75% des forêts appartiennent à des propriétaires privés, 25% à l'Etat ou aux collectivités territoriales).



Récolte de bolets "tête de nègre" à l'occasion d'une randonnée des Amis du Parc

Néanmoins, la cueillette à caractère familial est une coutume généralement bien acceptée sur les terrains ni clos ni porteur d'interdiction, à condition de rester dans des quantités raisonnables !

Quelques règles à avoir également en tête :

- les champignons se coupent au ras du pied pour leur permettre de repousser
- on ne cueille que ceux que l'on connaît et que l'on aime (on peut interroger le pharmacien si on n'est plus tout à fait sûr de son identification)
- on ne détruit ni ne piétine pas les autres, ils peuvent servir de nourriture aux animaux ou participer à l'équilibre écologique de la forêt

AS



Une clavaire élégante seulement pour le plaisir des yeux (non comestible)

LES CHEMINS RURAUX, NOTRE PATRIMOINE A TOUS



Le chemin rural du Pont d'Argent à la date du 12 septembre 2011

La randonnée multi-randonneurs, d'une journée, prévue le 14 août a failli être annulée. En effet, le chemin **rural** du Pont d'Argent, situé en forêt de Larivour sur la commune de Laubressel était impraticable. Du fait d'une coupe de bois en bordure effectuée en juin, le chemin était envahi de branchages et défoncé d'ornières empêchant tout passage des cavaliers, en toute sécurité. Grâce à l'aide d'un responsable de l'ONF -que nous remercions- nous avons trouvé, deux jours avant la manifestation, un autre itinéraire permettant de boucler le circuit. Tant mieux pour nos participants mais d'autres cavaliers surpris ont eux, été obligés de rebrousser chemin...

Le chemin rural du Pont d'Argent fait partie du réseau de chemins équestres inauguré par le Préfet en septembre 2010, remis

en état par broyage et aménagé d'un passage à gué. Ces travaux importants ont été financés par des fonds publics.

Il nous semble indispensable de rappeler que ces pratiques, trop fréquentes, ne sont pas acceptables. Si, au cours de vos randonnées, vous constatez de tels agissements n'hésitez pas à en informer le maire de la commune afin de sensibiliser les exploitants forestiers sur la nécessité de respecter les chemins.

Avec le soutien du Parc, nous sommes intervenus auprès du maire de Laubressel, de l'ONF et du groupement champenois des forêts privées. La remise en état du chemin a été réalisée mi septembre, ce qui signifie que le chemin a été inutilisable pendant toute la saison touristique...

Guy Labille

NDLR : L'exploitation forestière est une nécessité, mais les chemins ruraux sont un patrimoine et un bien collectif qui doivent rester accessibles à tous les utilisateurs qu'ils soient exploitants, cavaliers, randonneurs, chasseurs, promeneurs....

ZONES HUMIDES = RÉSERVOIRS DE VIES

La randonnée « Découverte des zones humides du Parc » le mercredi 20 juillet 2011 avec notre guide Caroline, chargée de mission zones humides au PNRFO, fut un grand enrichissement sur la biodiversité de ces milieux et en particulier de l'étang de Frouasse.



Caroline* présente un sonneur à ventre jaune

Une zone humide est « un terrain exploité ou non, habituellement inondé ou gorgé d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation quand elle existe y est dominée par des plantes

hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ». Parmi les zones humides du Parc de la Forêt d'Orient, on retrouve des étangs, milieux artificiels. Cent-six ont été recensés sur le territoire en 2006 et c'est généralement une pisciculture extensive qui y est pratiquée. Certains, créés par les moines du Moyen-âge, datent du 12^e siècle.

A chaque saison correspond un stade particulier dans la vie de l'étang. On profite de l'automne pour le vider. Après la vidange, les poissons se retrouvent dans une « poche » d'eau, et sont alors pêchés au filet puis à l'épuisette pour être ensuite triés. Ils seront alors ventilés par taille, les plus gros servant pour la reproduction, et par espèces. On en profitera pour écarter les espèces indésirables telles la Perche-soleil et le Pseudorasbora. Les poissons sont vendus à des associations de pêche ou à des pisciculteurs pour empoissonner d'autres étangs ou les lacs et rivières. Les espèces peuplant les étangs sont les brochets, perches, tanches, carpes, gardons, et parfois les bouvières (espèce protégée particulière car déposant ses œufs dans un mollusque).

Au début de l'hiver, après la vidange et avant de remplir à nouveau l'étang, les vases se minéralisent au contact de l'air, le froid et le gel tuent certains germes de maladie. Au printemps et en été, avec le soleil, les plantes se développent puis des petits invertébrés et les chaînes alimentaires se reforment.

Les ragondins minent les berges des étangs en creusant leur terrier. Discrète, la loutre est pourtant présente sur le territoire. Seules, ses empreintes et épreintes (excréments caractéristiques dont l'odeur se rapproche de celle de l'huile de lin) nous indiquent qu'elle est l'hôte des zones humides du Parc.

Au niveau d'un étang, les plantes s'installent en fonction d'un gradient d'humidité et du niveau d'eau. Certaines sont immergées et vivent fixées sur le substrat. Ce sont les myriophylles ou encore les nénuphars aux feuilles rondes et flottantes. Carex, iris, phragmites, joncs, massettes sont plus en bordure et ont seulement les pieds dans l'eau (hélrophytes).



Crédit photo Pierre Garraud

Sur l'eau ou à l'abri des roselières, les oiseaux vivent, se reproduisent, pêchent : les Grèbes huppés et castagneux, le Fuligule milouin, la Foulque macroule, le Canard colvert,... Dans une position immuable, Hérons cendré ou pourpré attendent grenouilles ou poissons. On observe et on entend les rousserolles, inféodées à ce milieu de roseaux.

Dans un battement d'ailes, libellules et demoiselles pondent leurs œufs sur les plantes aquatiques. Leurs larves vivent dans l'eau et après quelques mois émergeront pour prendre leur envol.

Les amphibiens, grenouilles vertes, rousses, agiles, salamandres, tritons, Crapauds communs ou Sonneurs à ventre jaune, sautent dans les étangs ou les ornieres des chemins grossiers par la pluie de juillet.

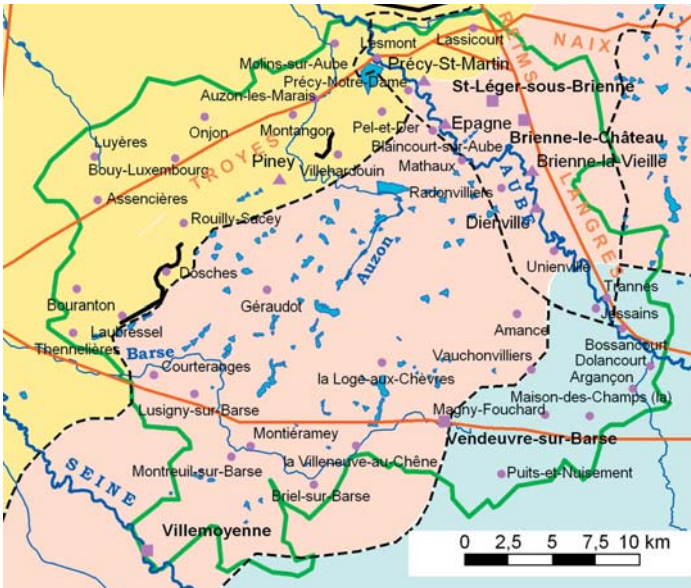
La fin de l'été marque le retour des oiseaux limicoles, petits échassiers qui se nourrissent des minuscules invertébrés enfouis dans les vases exondées, mais aussi de la Cigogne noire, oiseau emblématique des lacs de la Forêt d'Orient. Puis en automne arrivent les Grues cendrées et les oies.

Ainsi comme on le constate, les zones humides sont des réservoirs de vies qui apportent une valeur patrimoniale, économique, culturelle, scientifique et récréative à une région. Faisons en sorte que ces écosystèmes si fragiles et cette biodiversité, reconnue au niveau international notamment par la Convention de RAMSAR, perdurent, soutenus dans notre tâche par des acteurs locaux comme par exemple le PNRFO, le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne et la LPO qui visent à les étudier et à limiter leur dégradation et ou disparition.

Ghislaine SIMONNOT

** NDLR : Caroline Najean avec qui nous avons travaillé à de multiples occasions. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans son nouvel emploi au sein du Conservatoire des sites naturels bourguignons.*

LA VITICULTURE DANS LE PARC D'ORIENT DEPUIS LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE

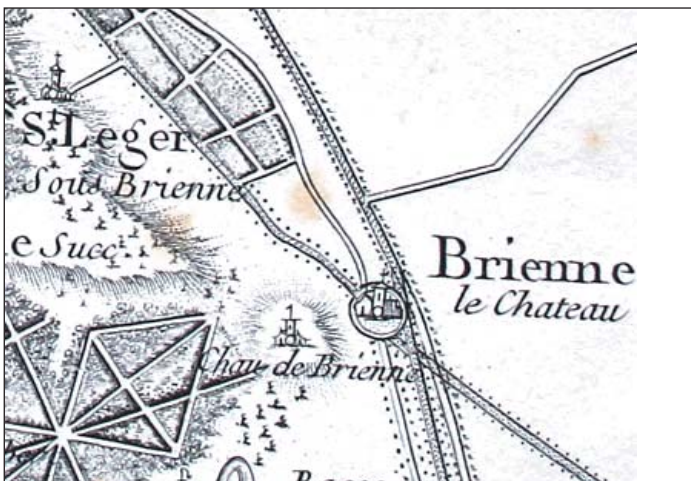


Parc d'Orient : communes viticoles à la fin du XVIII^e siècle

- Champagne crayeuse
- Champagne humide
- Barrois
- Limites du Parc d'Orient
- Voie gallo-romaine
- 1-40 Ha
- 41-100 Ha
- > 100 Ha

La première évaluation de la surface des vignes cultivées dans le Parc d'Orient peut être faite à partir d'un dénombrement par paroisse des habitants, animaux et cultures effectué dans le ressort de l'intendance de Châlons, en 1773, et conservé aux archives de la Marne. On cultive alors la vigne dans 48 paroisses. 39 d'entre elles ont moins de 40 hectares (carte ci-dessous), 5 entre 41 et 100 ha, 4 plus de 100 ha dont Saint-Léger-sous-Brienne qui, avec 279 ha, est à la sixième place pour l'ensemble du département de l'Aube. Une partie de ce vignoble appartient aux habitants de Brienne-le-Château dont il est signalé dans les descriptions accompagnant le cadastre napoléonien de 1811 que la principale activité est la culture de la vigne.

Bien visible sur les extraits de la carte de Cassini ci-contre, c'est un vignoble influencé de manière prépondérante par le relief, se développant de manière linéaire sur les versants des coteaux, à la recherche d'un sous-sol et d'un sol caillouteux et calcaire impropres à la culture des céréales, mais favorisant l'accumulation de la chaleur pendant le jour. L'exposition Est est privilégiée



mais le relief ne le permet pas toujours comme on le constate pour le vignoble entourant Brienne-le-Château.

On aimerait pouvoir attribuer une date de naissance à chacun des vignobles recensés. Mais dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut que proposer une chronologie hypothétique, entre le III^e siècle, où il est mentionné en Côte d'Or et le IV^e siècle, à Paris, et une extension vraisemblable le long des voies romaines. Peut-être faut-il y voir l'origine du vignoble, important en surface, situé entre Précly-St-Martin et Brienne-le-Château, à proximité du croisement de deux voies fréquentées : la Via Agrippa (Reims-Langres) reliant l'Italie à la Germanie par le couloir rhodanien, le seuil de Langres et Bar-sur-Aube et la voie Troyes-Naix.

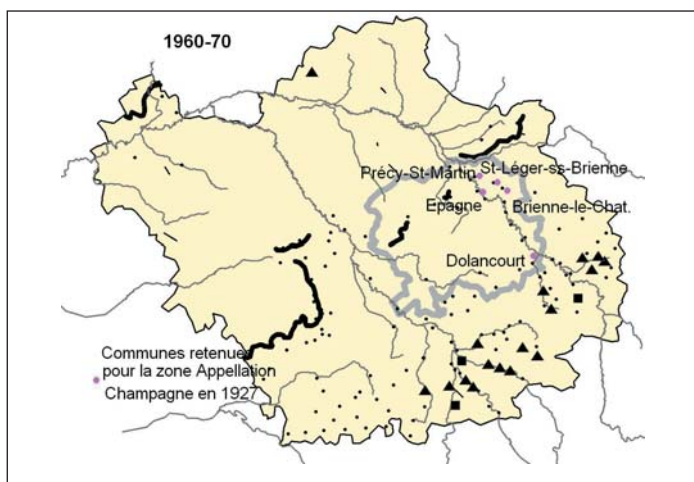
Il serait d'ailleurs plus juste de parler des vignobles du Parc d'Orient dans la mesure où, à l'exception du dernier cité, les communes plantées en vignes au XVIII^e siècle incluses dans le Parc régional font partie de vignobles distincts ainsi qu'on peut le constater sur les cartes du département de l'Aube : Côte de Champagne pour les communes du Nord-Ouest, versants de la vallée de la Seine pour celles du sud, Barsuraubois pour celles de l'est. Par contre d'Amance à Briel-sur-Barse en passant par Venduvre-sur-Barse (près de 200 ha et 11^e sur l'ensemble du département), on peut s'étonner de la présence de la vigne dans une région a priori peu favorable puisqu'il s'agit de la Champagne humide. Mais il s'agit d'un étage géologique comportant des argiles marneuses et des calcaires et offrant un relief de petits coteaux.

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, la surface viticole des communes du Parc augmente de 50%, puis revient au niveau de la fin du XVIII^e siècle avant la fin du XIX^e, se trouve divisée par 4 au tournant du XX^e siècle, continue à baisser jusqu'à maintenant où on ne compte plus.



La progression jusqu'en 1850 est commune à tout le département et répond à un accroissement de la demande aussi bien localement que pour l'ensemble de l'Europe du Nord. Celle-ci est liée à l'urbanisation et à une consommation gagnant les milieux populaires en même temps qu'à une raison économique, la dépréciation du prix du blé, culture dominante, sous la concurrence des pays neufs (Amérique).

La baisse de la deuxième moitié du XIX^e siècle est due à la concurrence des vins du Midi pesant de manière croissante au fur et à mesure que se développe le chemin de fer qui l'achemine à des prix compétitifs et à un changement de goût marqué par une préférence pour les vins rouges et forts en alcool. En



même temps, le développement de l'industrie de la bonneterie offre une activité plus assurée aux vignerons dont la condition devient de plus en plus précaire.

L'effondrement au tournant du XX^e siècle est imputable à la crise du phylloxéra qui ruine tous les vignobles sauf ceux du Barrois. Dans la baisse généralisée, il faut noter la résistance jusque dans les années 1950-60 du vignoble de Brienne-le-Château, Précý-St-Martin et Saint-Léger-sous-Brienne.

Ainsi l'évolution des surfaces plantées en Vigne dans le Parc régional d'Orient, parce que celui-ci inclut des communes appartenant aux différents vignobles du département, résulte de l'évolution propre à chacun d'eux, mais celui du Briennois observe une certaine originalité.

Jean-Louis PEUDON

DE LA VIGNE AU VIN, TROIS SIÈCLES D'HISTOIRE

Cette exposition itinérante produite par l'agence de coopération Interbibly pouvait se visiter à L'hôtel Dieu de Troyes jusqu'au 4 septembre. Initiée à l'occasion du centenaire de la révolte des vignerons aubois, elle en dépassait largement le cadre puisque le visiteur était invité à la découverte d'un historique complet à travers documents d'archives, photographies, outils ou vidéos.



Lors des diverses commémorations ayant eu lieu, le territoire du Parc naturel tint peu de place. Pourtant, comme le souligne Jean Louis Peudon dans l'article ci contre, la vigne occupait une large place dans nos communes jusqu'à une époque récente. Il y avait loin certes des vins locaux produits ici ou là⁽¹⁾ au breuvage prestigieux digne de l'appellation Champagne ! Sans leur faire injure, on peut dire que certains méritaient amplement l'appellation de "piquette". Quelques communes du PNR possèdent néanmoins encore des surfaces de vignes non négligeables comme Trannes ou Bossancourt, cette dernière étant inscrite sur la liste des territoires devant bénéficier à l'avenir de l'appellation.

En examinant les documents proposés on pouvait retrouver les noms de Brienne-le-Château, Précý-Saint-Martin, Trannes et Saint-Léger-sous-Brienne, terres de production "historiques". Nous savons que nombre de personnes avaient œuvré pour la reconnaissance des droits de ces communes. A Brienne-le-Château, M. D. fabriquait des vins de Champagne depuis 1900 et était propriétaire de deux marques déposées en 1903 et d'une marque déposée en 1904. On y trouvait aussi en 1903, la mai-

son Rollet-Rusch qui commercialisait "L'étoile de l'Aube", vin mousseux. M. Bréhaudat de Dienville fabriquait entre 1894 et 1898 d'importantes quantités de vin sous la dénomination "Champagne". Il déposa une marque en 1902.⁽²⁾

Naturellement l'exposition aborde l'ensemble des sujets intéressants l'histoire du vignoble, du rôle des abbayes aux étapes qui amenèrent à l'élaboration et au succès international du breuvage qui "aide à l'émerveillement" selon le mot de George Sand. Stendhal quant à lui recommandait : "Hygiène de l'animal", le vin de Champagne (quatre verres dans la soirée) me rend gai, allègre...". On le croit volontiers !

Pour ceux qui l'ont manquée à Troyes, l'exposition sera visible à la médiathèque de Bar-sur-Aube jusqu'au 29 septembre, jusqu'au 30 novembre à Châlons-en-Champagne et à Epernay du 9 décembre au 28 janvier 2012.

Le très beau et très complet catalogue de l'exposition est en vente en librairie au prix de 25 €.

(http://www.editionshazan.fr/ouvrage/374810/champagne_!_de_la_vigne_au_vin_collectif).

Interbibly propose une visite virtuelle :

<http://www.interbibly.fr/virtuelles/champagne/swf/Champagne.html>

Le site de la ville de Reims en fait également une belle description : http://www.ville-reims.fr/fileadmin/documents/Tourisme/ExpoChampagne2011-2012_2.pdf



Gérard Le Berre

(1) Brevonnes produisait il y a peu / un petit vin de vignes dont nous avons souvenir ainsi que des vignes de Piney, Rosson, Rouilly-Sacey ou Mesnil-Sellières.

(2) La viticulture dans le département de l'Aube. Pierre Gabriel. Ed Guéniot, réédition d'une étude de 1913.

L'ADRAST

L'axe Saint Dizier-Troyes, voie impériale au temps de Napoléon III, est devenue une voie européenne à grande circulation pour le passage de plus de 2000 camions par jour. Ces poids lourds, souvent immatriculés en Pologne, Allemagne, Roumanie, Slovaquie, Hongrie, Turquie, au Portugal, en Espagne et même en Sibérie, transportent, entre autres, ferrailles, graviers, automobiles et matières dangereuses.

Ce flux incessant traverse le cœur des villages dans un vacarme assourdissant, polluant l'air, salissant les façades, et mettant en danger les piétons et les cyclistes et, dans le long terme, la santé des riverains.

L'ADRASDT "Association de Défense des Riverains de l'Axe Saint Dizier-Troyes" a été créée en 2009 pour défendre les intérêts de tous les habitants des villages traversés par la D960. Elle souhaite aujourd'hui restreindre la circulation des P.L. en les obligeant à passer par des voies créées et calibrées pour la circulation internationale et, dans un second temps, obtenir le contournement des villages, seule solution garantissant calme et sécurité.

Victor Schmitt



Pour rejoindre l'ADRAST ou pour se renseigner sur les actions en cours contacter son Président, Victor Schmitt, 44 rue de la Chapelle, 10220 PINEY, tél 03 25 46 36 96 ou 06 74 78 55 17, site internet : <http://affinitiz.net/space/adrasdt>

NDLR : Il s'agit d'un combat juste pour un droit à la qualité de vie à laquelle est liée l'image même du Parc naturel. Il suffit de rester quelques minutes sous la si jolie halle de Piney (comme lors de la dernière visite guidée pourtant programmée un samedi !) pour en être convaincu.

LES AMIS DU LIVRE, "PASSEURS" DE SOUVENIRS

Les Amis du livre vous invitent à visiter l'exposition "Si Brienne nous était conté..." du 8 au 16 octobre 2011 dans la grande salle de l'hôtel de ville de Brienne (entrée libre).



"Si Brienne nous était conté..." ou la vie des Briennais au quotidien, leurs commerces, leurs bâtiments, leur environnement et leurs loisirs, avant, pendant et après la guerre de 1939/1945.

Nous présenterons quelques reconstitutions (maquettes, objets sous vitrine, mannequins...).

L'exposition a pour objectif de présenter :

- **Le visage architectural** de Brienne ses bâtiments, ses maisons, ses rues, ses commerces avant l'incendie du 15 juin 1940, qui ravagea la ville.
- L'exode de la population, son retour et son installation dans les baraquements provisoires (!)
- Les étapes de la **reconstruction**.
- **Le nouveau plan** (rues, administrations, écoles, commerces...)

• **La renaissance économique et culturelle** de la ville avec la création du Cours Complémentaire, des associations sportives et de la bibliothèque, de la foire à la choucroute, etc.

Diverses animations viendront enrichir l'exposition, telles que des visites de classes, un concours destiné aux visiteurs sur le contenu de l'exposition et enfin, le vendredi 25 novembre en soirée, Michel Roche, professeur agrégé, viendra animer une conférence intitulée "**Brienne à travers les âges**" dans les locaux de la bibliothèque.



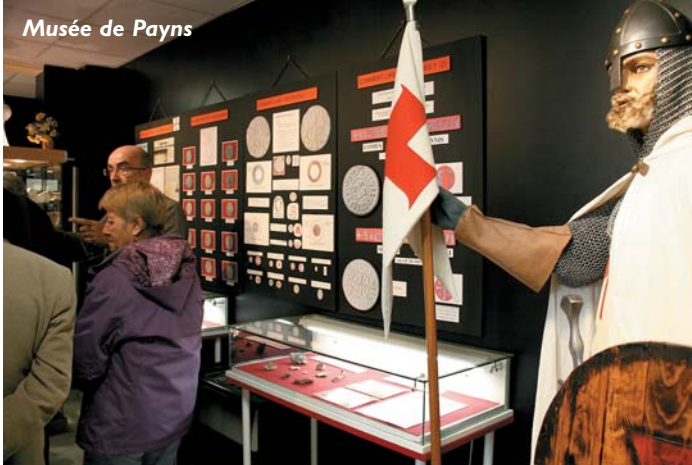
Pour réaliser cette exposition, une équipe de bénévoles motivés a obtenu le concours de particuliers qui ont accepté de prêter des documents, des photos ou des objets et de confier, sans doute le plus précieux, leur histoire vécue.

Muriel Piat



SUR LES TRACES DES TEMPLIERS

Le 23 juillet dernier, L'Association des Amis du Parc proposait un circuit découverte d'une journée guidé par deux spécialistes reconnus : Gérard Schild et Jean Claude Czmarra. Une cinquantaine de personnes avaient pris place dans le car au départ de Lusigny-sur-Barse. L'itinéraire devait les mener du Musée de



Musée de Payns

Payns au trésor de la Cathédrale de Troyes, de la Commanderie de Troyes, à la commanderie de Bonlieu et "aux étangs aux Pourceaux" (commune de La Loge aux Chèvres). Les moments de déplacement étaient mis à profit pour compléter les informations historiques, de même que le déjeuner, dans la cave médiévale du restaurant "L'illustré", occasion d'évoquer les grandes foires de Troyes.

Si les lieux d'implantation de l'ordre célèbre sont bien identifiés, les traces concrètes de leur puissance passée sont ténues. Fort heureusement, tant au Musée de Payns qu'au Trésor de la Cathédrale, les travaux de recherche érudite et de mise en

valeur des découvertes archéologiques donnent du corps au récit. Maquettes et plans restituent l'organisation des grands domaines médiévaux et Dominique Roy, directeur du Service diocésain "Art, culture et spiritualité" sut rattacher l'exceptionnelle richesse du "trésor" à la complexité de l'histoire des Croisades.

Les bâtiments de l'établissement catholique "St François de Sales" donnèrent à nos guides



L'établissement Saint-François de Sales

l'occasion d'évoquer la physionomie de la ville de Troyes aux XII et XIII^e siècles. La suite de la visite mena le groupe sur les terres Templières du Parc, de Lusigny à la Loge aux Chèvres. On y évoqua tout autant la réalité des exploitations rurales et forestières que légendes tenaces et mystères qui alimentent depuis des siècles fantasmes et parfois hélas des sectarismes criminels.

Une suite est prévue l'an prochain sur d'autres terres, avec au programme la commanderie d'Avaleur.



L'accès au Trésor de la cathédrale de Troyes

On lira les ouvrages de Thierry P.F Leroy en vente au Musée de Payns : "Hugues de Payns, La naissance des Templiers". Et "Les templiers. Légendes et histoire". De Jean Claude Czmarra "Sur les traces des Templiers dans l'Aube" et "Les Templiers Chevaliers du Christ" de Régine Pernoud (Découvertes Gallimard).

Les étangs aux pourceaux sur la commune de la Loge-aux-Chèvres



Les amateurs de récits historiques retrouveront "Le Templier d'Avaleur" de Michel Ferlet et naturellement la saga dessinée "Le Triangle secret" de Convrard (7 vol) suivie d'INRI (4 vol) chez Glénat.

GLB



Justement inspirée par la commémoration de la révolte vigneronne, Lou Champaignat a consacré deux numéros au Champagne : « Le Champagne dans l'Art » (n°36) et « Centenaire de la révolte des vignerons de 1911 » (N°37). Ce dernier numéro analyse les causes des événements et publie le journal de « Louis Estienne », vigneron et témoin actif. Le récit s'achève avec la mobilisation

générale de 1914. Ce qui n'empêche pas le Chant de Victoire et de réconciliation :

« Dans nos cités où règne l'abondance
Dans nos hameaux, chacun est en gaité...
Le Nectar brille, et l'on boit à la France !
A la Champagne et à l'Humanité ! »

(Renseignements et abonnements : lou.champaignat@laposte.net
27 route de Lantages, 10260 Rumilly les Vaudes).

GLB

RANDONNÉES

Gratuit pour les adhérents et 2 € pour les non adhérents

Samedi 15 octobre

Randonnée autour d'Hampigny

("promenade du bocage" parcours du Syndicat mixte du Nord-Est aubois)

RDV à 14h sur la place de la salle des fêtes d'Hampigny

Samedi 12 novembre

Randonnée "entre gravières et aérodrome"

RDV à 13h30 sur la place de la mairie de Lassicourt

Samedi 10 décembre

Randonnée "à travers les espaces céréaliers"

RDV à 13h30 sur le parking de la salle des fêtes de Bouranton



La 6^e édition de la Randonnée gourmande

Marcher, manger, découvrir... et recommencer ! Des plaisirs simples auxquels se sont adonnés les participants de la 6^e édition de la randonnée gourmande qui s'est déroulée lors des journées du patrimoine, le dimanche 18 septembre dernier, à Briel-sur-Barse.

Quelques 300 repas ont été servis dans la bonne humeur par les bénévoles.



ANIMATIONS CULTURELLES

Dimanche 20 novembre

Après-midi théâtrale avec Comédiens du Tertre "Le morfondu"

RDV à 15h30 à la salle des fêtes de Piney
Adultes : 6 € / Gratuit enfants - 13 ans



Dimanche 11 décembre

Concert de Noël avec le groupe vocal Sanctus

RDV à 15h à l'église de Rouilly-Sacey
Participation libre



CINÉMA À MONTIERAMEY

Mardi 18 octobre à 20h30

Le gamin au vélo

de Jean-Pierre et Luc Dardenne avec Cécile de France, Thomas Doret, Jérémie Rénier...



Adultes : 6 €
Enfants : 3,50 €
Salle des fêtes

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2011

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone _____ E-mail _____

Adhésion individuelle : 14 € Abonnement Escarboucle seul : 14 €
Adhésion individuelle + abonnement : 21 € Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"
et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES
Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : http://amis-parc-foret-orient.fr

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre
Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, V. Lamblin, A. Wiczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery, JP Voulminot, G. Labille, A. Thiennot, K. Lardaux.
Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO
Mars 2010 - ISSN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.
Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE
Imprimé sur papier recyclé 100 %.
Conservation en archives de 200 ans.
Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.
© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005
Marque déposée.

